

COMMUNE DE MOYE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 03 SEPTEMBRE 2019

PRESENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, LIEBERT Josiane, BOUVIER Serge, CHATEL Bernard, GOURLAIN Jacky, PERRISSOUD Jean-Laurent, ROBICHON-LIEVOIS Françoise, PINON Anne, GOURY Elodie, GRUFFAT Isabelle.

ABSENTS EXCUSES : BOUVET-MUGNIER Claire (pouvoir à Bernard CHATEL).

ABSENTS : BAILLARGEAT Marc. REYNAUD Christian.

SECRETAIRE DE SEANCE : GRUFFAT Isabelle.

✓ validation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2019.

1. TRAVAUX

1. Monsieur le Maire fait état de l'avancement des travaux d'aménagement du Chef-lieu (phase 1 quasi achevée) et indique que pour démarrer les phases 2 et 3 des marchés ont été attribués après examen des diverses offres et dossiers techniques reçus suite aux différents appels d'offres.

- Le lot n°1 (terrassement et VRD) a été attribué à l'entreprise MUTTONI pour un montant de 672859,20 € TTC.
- Le lot n°2 (revêtement qualitatif) a été attribué à l'entreprise SOLS SAVOIE pour un montant de 243864,36 € TTC.
- Le lot n°3 (espaces verts, plantations et mobilier urbain) a été attribué à l'entreprise CHOLAT JARDIN pour un montant de 379051,32 € TTC.

✓ Le conseil Municipal vote, à l'unanimité, en faveur de l'attribution de ces lots.

2. Aménagement du Chef-lieu : mission SPS (phases 2 et 3)

Après examen des propositions reçues, la mission SPS (sécurité) a été attribuée à l'entreprise CASTAGNA pour un montant de 3220,00 €.

✓ Le conseil Municipal vote, à l'unanimité, en faveur de l'attribution de ce lot.

3. SYANE : plan de financement pour le réseau d'éclairage public au Chef-lieu.

Le SYANE accompagne le projet d'aménagement du Chef lieu pour la partie éclairage public et participe à hauteur de 35773 € pour un montant total prévu de 86408 € (participation de la commune : 50635 €).

✓ Le conseil Municipal vote, à l'unanimité, en faveur de ce plan de financement.

4. ENEDIS : convention de servitude

Indemnité unique et forfaitaire de 15€ d'ENEDIS à la commune de MOYE pour une canalisation électrique d'environ 3 mètres au lieu-dit « La Sauge ».

✓ Vote du conseil municipal : 3 abstentions, 10 votes pour.

2. PERSONNEL

1. Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet

Les horaires d'un agent communal employé à l'école ont été revus pour s'adapter aux nouveaux besoins de service. Ainsi cet agent passera de 29 à 30h annualisés.

✓ Le conseil Municipal vote, à l'unanimité, en faveur de cette modification de durée de service.

2. Convention de mise à disposition de personnel à la commune de MOYE.

La convention de 3 ans de Monsieur Serge JACCOUD (mutualisation du travail avec la commune de LORNAY) étant écoulée, il faut procéder à son renouvellement à compter du 1^{er} octobre 2019.

✓ Le conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, au renouvellement de cette convention.

3. FINANCES

Evolution tarification restaurant scolaire : comme chaque année au 1^{er} janvier, le prestataire de restauration scolaire propose une augmentation du prix du repas de 0,05 par repas soit :

- 5,18 € pour les enfants domiciliés dans la commune.
- 5,58 € pour les enfants non domiciliés dans la commune.
- 6,18 € pour les adultes enseignants.
- 5,58 € pour les agents communaux.

✓ Le conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, à cette nouvelle tarification.

4. FORETS/ RIVIERES ET RUISSEAUX

1. ONF : proposition de coupe de bois pour l'exercice 2020.

L'ONF propose 3 coupes de bois pour l'exercice 2020 sur la parcelle 4 (3,5 ha, 360 m³), la parcelle 9 (3,5 ha, 200 m³), et la parcelle 10 (1ha, 65m³).

✓ Le conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, à la préparation et la mise en vente de ces lots par l'ONF.

2. AAPPMA de l'Albanais : bail de location du droit de pêche.

L'AAPPMA propose de récolter des droits de pêche auprès des propriétaires (particuliers et commune de Moye) possédant des parcelles en bordure de rivières. En contrepartie, la gestion et l'entretien des berges concernées seront confiés à l'AAPPMA.

✓ Le conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, à ces baux de location du droit de pêche.

5. INTERCOMMUNALITE

Evolution de la compétence communale Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) : la Communauté de communes de Rumilly sera consultée (coût, organisation technique...) sur un éventuel transfert de la compétence DECI de la commune de Moye à l'Intercommunalité.

6. DIVERS

- Relais du Clergeon

Un acquéreur projette de réhabiliter le lieu en 23 logements.

Une demande d'autorisation d'urbanisme est en cours. ENEDIS a besoin de renforcer la ligne électrique sur environ 160 mètres et la commune en a la responsabilité. Ainsi 40 % des frais engagés seront assurés par ERDF et 60 % par la commune (15000 euros). Cette dernière a la possibilité de répercuter tout ou partie de la somme à l'acquérant.

Monsieur CHAL quitte la salle du Conseil et ne prend pas part au vote.

✓ 12 votes en faveur du lancement des travaux et de la répercussion du coût de ces derniers à l'acquérant tel que le prévoit la loi.

- Ecole

Les peintures de la salle de classe des CM et de la salle des maîtres ont été réalisées cet été. La classe des CM a également été équipée de tables réglables et de nouvelles chaises. 6 trottinettes chaises ont été achetées pour les maternelles. Des projecteurs pour l'éclairage la cour sont sur le point d'être mis en place.

L'entrée par le nouveau portail se fera à compter du 30 septembre.

Le 13 septembre à 18H : assemblée générale de l'école.

- Mairie

Changement d'une partie des fenêtres et des volets : des devis ont été demandés.

Le Maire de Moye,

Christian HEISON

